

1°) Challenge gâteaux pour les Aînés.

Un **grand merci aux généreux pâtissiers** d'un jour, qui ont régalé tous nos aînés. Ils ont beaucoup apprécié ce geste et **nombreux sont ceux qui ont envoyé des messages de remerciements soit par courrier soit par Facebook**. Leurs sourires et leur joie ont récompensé les élus chargés de la distribution le samedi 2 mai.

Véronique Seychelles vous adresse ses remerciements :

“ Au nom de tous les nouveaux élus de Doissin, je tenais à vous exprimer notre profonde gratitude d'avoir participé bénévolement à notre challenge « un gâteau pour nos aînés ».

Grâce à vous, nous avons collecté 38 gâteaux qui ont été offerts le samedi 2 mai après-midi à nos aînés.

Bien évidemment, rien n'aurait été possible sans vous tous, nous soulignons et remercions également les adolescents et jeunes enfants pour leur participation.

Votre implication nous touche beaucoup et a fait de ce rendez-vous un moment de solidarité unique, qui nous a permis, en respectant les gestes barrières de reprendre contact avec nos aînés.

Tous vont bien, ont été émus par ce geste et se joignent à moi pour vous dire : Merci ! “



2°) Le repas des Aînés

Il est annulé au plus grand regret des élus et du CCAS.
Nous espérons que dans quelques mois, nous pourrons reprogrammer ce moment convivial !



3 °) Distribution des masques

Les masques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont arrivés ! **Un masque par habitant.** Monsieur Wauquiez a remis les masques en main propre aux maires des communes de moins de 2000 habitants, ce vendredi 15 mai à 16H45 à la CAPI.



Deux permanences sont prévues à la mairie pour les retirer

- **Mardi 19 mai de 18h30 à 20h00**
 - **Mercredi 20 mai de 10h30 à 12H**
- Merci d'emmener un stylo.

Les personnes qui ne peuvent se déplacer pourront

- Soit donner une procuration à une personne de leur choix

Sur papier libre indiquer :

- NOM, Prénom, adresse, donne procuration à
- NOM prénom pour retirer X masques (1 par personne vivant au foyer)
- Date et signature
- Soit téléphoner à Véronique Seychelles, maire.

4°) Informations de La Poste

A partir du 11 mai, le facteur passe 6 jours par semaine pour distribuer les colis, les lettres recommandées, la presse quotidienne, collecter le courrier, et assurer les services de proximité comme le portage de repas et de médicaments. **La distribution des autres courriers est assurée 5 jours par semaine.**



Deux nouveaux services :

-Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables

Dans le cadre du déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, La Poste continue à porter une **attention particulière aux personnes isolées et fragiles**. Pour **limiter leurs déplacements**, elle **propose désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer**. Ce **service est gratuit** et il suffit pour en bénéficier de **se signaler à son facteur**, lors de son passage ou en apposant un mot ou un signe sur sa boîte aux lettres. Pour affranchir le courrier, deux possibilités : imprimer une étiquette d'affranchissement depuis laposte.fr, ou payer l'affranchissement directement au facteur par chèque ou en espèces avec l'appoint.

-Un nouveau service d'expédition de lettre recommandée depuis sa boîte aux lettres normalisée

Autre innovation, sur le modèle de l'expédition de colis depuis sa boîte aux lettres personnelle normalisée, **La Poste propose désormais à tous ses clients d'envoyer une lettre recommandée physique, sans se déplacer en bureau de poste**. Une étiquette d'affranchissement dédié aux envois en recommandé sera disponible sur laposte.fr dès le 4 mai. **Les facteurs collecteront les lettres recommandées au cours de leur tournée**, selon les jours de passage habituels.

Tous les **bureaux de poste de France seront ouverts à la fin du mois de mai** avec des **horaires adaptés**. Enfin, **à la mi-mai, il est prévu que la quasi-totalité des distributeurs soit opérationnelle** avec 97% du parc en service.

5°) Reprise du ramassage des ordures ménagères

Reprise du ramassage des ordures ménagères tous les **vendredis** et des **sacs jaunes le lundi des semaines impaires**.
Le planning de la collecte est **consultable sur le site internet de Doissin**.



6°) Réouverture des déchèteries

Si vous n'avez pas accès à internet, ni la possibilité de vous faire aider par un proche, vous pouvez **appeler la mairie en dernier recours** pour votre prise de rendez-vous.



DÉCHÈTERIE

JE PRENDS **RENDEZ-VOUS** EN LIGNE

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné, dans le courant de la semaine du 11 mai, organise la réouverture des déchèteries aux particuliers, sur rendez-vous uniquement, en maintenant les mesures barrières de protections obligatoires pour la sécurité de tous;

Ce dispositif a pour objectif de limiter les files d'attente et de garantir l'application des mesures de distanciation nécessaires à la santé des usagers et de celle des agents de déchèteries.

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Les flux habituels sont acceptés, mais avec une priorité aux déchets végétaux, encombrants,
- Un rendez-vous par semaine/personne, pour permettre au plus grand nombre d'accéder au service (attention : 1 rendez-vous = 1 seul véhicule),
- Préparez vos apports avant votre venue pour faciliter le vidage et respecter le créneau horaire validé,
- Aucune aide au déchargement de la part des agents (venir à deux si déchets lourds).

PRENDRE RENDEZ-VOUS

- Sur le site Internet du SMND, lien sur page dédiée au COVID 19 : <http://www.smnd.fr/> suivre les instructions,
- Une attestation vous sera envoyée par mail, elle sera à présenter **obligatoirement** lors de votre venue en déchèterie.

Les rendez-vous doivent être pris au maximum la veille avant 18h (aucune inscription le jour même)

ATTENTION : LA PRISE DE RENDEZ-VOUS NE VAUT PAS INSCRIPTION AU SYSTÈME DE GESTION AUTOMATISÉE DES ACCÈS EN DÉCHÈTERIES.



CONSIGNES



Port du masque recommandé pour les usagers



Distance de 1 mètre minimum avec les agents de déchèteries et les autres usagers.



Limitation des véhicules en même temps sur le quai

Le prêt de matériel de nettoyage (pelle et balai) est suspendu. Prévoir d'apporter votre matériel, notamment pour nettoyer après le vidage des végétaux.

7°) Espace de loisirs/ jeux de boules et salle des fêtes

Nous avons tous hâte mais il va nous falloir faire preuve d'encore un peu de patience !

La réouverture de ces lieux ne se fera pas avant le 2 juin. Elle aura lieu dès que l'autorisation sera donnée par la Préfecture.



8°) Ecole Ecol'In

Un **protocole a été mis en place entre Mme Marion, directrice et Véronique Seychelles, maire** en ce qui concerne l'accueil des enfants.

Il repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- **L'information la communication et la formation**

Les **parents d'élèves jouent un rôle essentiel**. Ils s'engagent, notamment, à ne **pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment **invités à prendre la température de leur enfant** avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Vous trouverez ci-dessous, l'organisation mise en place afin de garantir un croisement limité des personnes et des enfants comme le préconise le protocole sanitaire qui nous a été fourni.

1°) Le stationnement

Le parking de la mairie est fermé, un arrêté a été pris, il faut vous stationner sur le parking de la garderie et celui du nouveau cimetière et ensuite utiliser le cheminement piétonnier.



2°) L'accueil des enfants

Un marquage au sol (orange) a été réalisé sur chaque zone d'accueil afin de garantir à l'extérieur du groupe scolaire, la distanciation sociale.

Pour rejoindre ensuite votre voiture, vous devez suivre le fléchage bleu que vous trouverez sur les photos ci-dessous, qui permettra d'éviter au maximum les croisements.

A - La garderie (matin et soir)

L'accès au bâtiment est interdit, nos employés communaux (Marie Jo et Thierry) vous accueillent à la 2ème porte de la salle de la garderie



B - Mme Yvrard

L'accueil se fait devant le portail de secours situé devant la salle d'évolution



C - Mme Marion

L'accueil se fait devant le portail de la directrice situé vers la bibliothèque communale



9°) Ouverture de la mairie au public

A partir du **lundi 18 mai, la mairie sera ouverte** :

- le lundi de 8H30 à 11H30 (voir sur le site merci)
- et le vendredi de 15H00 à 18H30

Pour préserver votre santé, nous avons réaménagé la salle d'attente, il sera nécessaire de **respecter les mesures-barrières** :

- Masque obligatoire (si vous n'en avez pas, reportez-vous au paragraphe précédent)
- Se munir de son stylo personnel.

du gel hydroalcoolique sera fourni au guichet.



10°) Lien cérémonie du 8 mai

Comme vous le savez probablement **la cérémonie de commémoration du 8 mai a été diffusé sur le groupe Facebook** " Si tu es de Doissin ".

Pour ceux qui l'auraient manqué, voici un lien internet pour la voir : <https://youtu.be/x4yA2lc4mbl>

Si vous n'arrivez pas à taper cette adresse sur internet, **demandez de l'aide à l'un de vos proches.**



11°) Calculer les 100 kilomètres autour de chez vous

Depuis le lundi 11 mai, nous avons le droit de circuler sans attestation dans un périmètre de 100 kilomètres autour de chez nous. Voici le lien internet pour calculer ce périmètre en fonction de votre adresse :

<https://carte-sortie-confinement.fr>

Le périmètre de 100 kilomètres autour de Doissin.



12°) Le SMND recrute des ripeurs cet été

RECRUTEMENT

INFORMER

il est tout naturel !

Le SMND, Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, recrute
Pour les mois de juin, juillet et août,
Des ripeurs (agents de collecte)

Conditions : avoir + de 18 ans et être en bonne
condition physique

Horaires : 4h / 11h du matin, du lundi au vendredi

Lieu de travail : Bourgoin-Jallieu ou Heyrieux

Envoyer votre candidature
(CV + lettre de motivation)
par courrier au SMND,

1180 chemin du Rajat, 38540 HEYRIEUX,

par mail : rh@smnd.fr

13°) Petit quiz : “Prêt pour le déconfinement ?”

Etape 1 : Savez-vous vous protéger efficacement contre le coronavirus ?

Pour se protéger, il faut s'approprier de nouveaux gestes, ce sont les gestes barrières, mais les connaissez-vous vraiment bien ? Cochez ce que vous faites ou pouvez faire au quotidien (plusieurs réponses possibles).

Question 1 - Pour éliminer les virus de mes mains, je peux...

- A. Me laver les mains au savon et à l'eau
- B. Me laver les mains à l'eau
- C. Me frictionner les mains avec un produit hydro-alcoolique

Question 2 - Quand je me lave les mains à l'eau et au savon (de préférence liquide)... Je savonne mes mains au moins 15 secondes

- A. Je nettoie surtout les paumes
- B. Je nettoie surtout le bout de mes doigts
- C. Je nettoie toute la main dans son ensemble
- D. Je rince rapidement
- E. Je rince ma main sans oublier d'endroit

Question 3 - Quand j'utilise un produit hydro-alcoolique... C'est parce que je n'ai pas accès à un lavabo avec savon

- A. Je le fais sur des mains sèches et propres
- B. Je désinfecte surtout le bout de mes doigts
- C. Je désinfecte toute la main dans son ensemble
- D. Je secoue les mains pour enlever le surplus
- E. Je frotte mes mains jusqu'à ce qu'elles redeviennent sèches

Question 4 - Je me lave ou désinfecte les mains...

- A. Immédiatement après avoir pris les transports en commun
- B. Quand je rentre chez moi après une sortie à l'extérieur de mon domicile
- C. Avant de toucher mon visage
- D. Toutes les heures après avoir déballé mes courses

Question 5 - Pour saluer les gens...

- A. Je serre la main
- B. Je les embrasse
- C. On se tape le pied
- D. On se tape le coude
- E. Je reste à distance

Question 6 - Porter des gants dans la vie quotidienne me protège du virus

- A. Vrai
- B. Faux

Etape 2 : Savez-vous protéger les autres du coronavirus ? Maintenir une distance avec les autres et se laver régulièrement les mains sont très efficaces mais d'autres mesures existent pour protéger les autres : les maîtrisez-vous ? Cochez ce que vous faites ou pouvez faire au quotidien (plusieurs réponses possibles).

Question 7 - Si j'ai envie de tousser...

- A. Je tousse dans ma main
- B. Je tousse dans le pli de mon coude
- C. Je tousse dans un mouchoir
- D. Je cache ma bouche et mon nez
- E. Je cache ma bouche

Question 8 - Pour me moucher...

- A. J'utilise un mouchoir à usage unique
- B. Je jette systématiquement mon mouchoir à usage unique après utilisation
- C. Je garde mon mouchoir dans ma poche après l'avoir utilisé
- D. Juste après je me lave les mains ou je les frictionne avec un produit hydro-alcoolique
- E. Je ne me lave pas les mains immédiatement après mais un peu plus tard

Question 9 - Je me lave les mains...

- A. Après être allé aux toilettes
- B. Après avoir touché mon nez
- C. Toutes les heures
- D. Avant de préparer le repas pour ma famille
- E. Avant de sortir de chez moi
- F. En arrivant chez quelqu'un

Question 10 - Je peux porter un masque grand public en tissu...

- A. Pour limiter mes projections de postillons et sécrétions nasales dans l'environnement
- B. Pour me protéger quand je suis en contact avec une personne qui tousse sans masque
- C. Quand je risque d'être à moins d'un mètre d'autres personnes
- D. Quand je suis seul dans ma voiture Même si je n'ai pas de symptômes
- E. Quand je dors

Question 11 - Quand je porte un masque...

- A. Il cache uniquement ma bouche et mon menton
- B. Il cache mon nez, ma bouche et mon menton
- C. Je l'enlève pour parler
- D. J'évite de le toucher quand il est mis
- E. Je le change quand il est sali, mouillé ou quand je l'ai abaissé
- F. J'applique aussi les gestes barrières et la distanciation sociale

Etape 3 : Avez-vous les connaissances nécessaires ? Le coronavirus a-t-il encore des secrets pour vous ?
Savez-vous faire la part des choses entre information scientifique et fausse rumeur ? C'est le moment de vérifier !
Cochez les réponses exactes ou qui correspondent à ce que vous faites au quotidien (plusieurs réponses possibles).

Question 12 - Après le 11 mai 2020...

- A. Le virus a disparu
- B. Le virus est toujours là
- C. Chacun peut être porteur du virus sans le savoir
- D. On est contagieux uniquement si on a des symptômes

Question 13 - Si j'ai des symptômes évocateurs de coronavirus...

- A. Je reste chez moi en me faisant aider si nécessaire
- B. Je sors juste faire mes courses
- C. Si j'habite avec d'autres personnes, je limite mes contacts avec elles
- D. J'appelle mon médecin si j'ai un doute sur l'évolution de ma maladie
- E. J'appelle le 15 si je me sens mal ou si j'ai du mal à respirer

Question 14 - Le virus est présent dans...

- A. Les sécrétions nasales
- B. La salive
- C. Les selles
- D. La sueur
- E. Les moustiques

Question 15 - Le virus peut être projeté...

- A. A plus d'1 mètre via les postillons quand on parle normalement
- B. A moins d'1 mètre via les postillons quand on parle normalement
- C. A plus de 2 mètres quand on tousse ou éternue
- D. A moins de 2 mètres quand on tousse ou éternue

Question 16 - Le virus peut entrer dans mon organisme par...

- A. Le nez
- B. La bouche
- C. Les yeux
- D. La peau

Question 17 - Si j'applique scrupuleusement toutes les mesures barrières...

- A. Le nombre moyen de personnes que je peux contaminer est proche de 1
- B. Le nombre moyen de personnes que je peux contaminer est proche de 2
- C. Le nombre moyen de personnes que je peux contaminer est proche de 3
- D. Le nombre moyen de personnes que je peux contaminer est proche de 0

Question 18 - L'immunité collective c'est...

- A. Quand il y a suffisamment de gens immunisés pour bloquer la circulation d'un virus
- B. Quand 100% de la population est immunisée

Question 19 - Les mesures pour se protéger contre le coronavirus permettent aussi de se protéger des autres virus respiratoires comme la grippe ou les rhumes

- A. Vrai
- B. Faux

Question 20 - Au quotidien, il est recommandé d'aérer son logement et de nettoyer régulièrement surfaces et objets les plus touchés. Nettoyer oui, mais avec quoi éliminer le COVID ?

- A. Un produit d'entretien classique
- B. Un produit désinfectant
- C. Du produit hydro-alcoolique
- D. De l'eau

Pour en savoir plus les réponses de ce quiz, il faut le réaliser sur internet via ce lien :

<https://deconfinement.preventioninfection.fr/traitement.php>

Les bonnes réponses :

Question 1(A,C) Question 2(A,D,F) Question 3(A,B,D,F) Question 4(A,B,C,E) Question 5(E) Question 6(B) Question 7(B,C,D) Question 8(A,B,D) Question 9(A,B,D,E,F) Question 10(A,C,E) Question 11(B,D,E,F) Question 12(B,C) Question 13(A,C,D,E) Question 14(A,B,C) Question 15(B,C) Question 16(A,B,C) Question 17(D) Question 18(A) Question 19(A) Question 20(A,B)

Nos contacts :

- MAIRIE **téléphone** : 04 74 92 33 66 **email** :

mairie.doissin@wanadoo.fr

Un transfert d'appel a été mis en place vers le portable de Véronique.

- Véronique SEYCHELLES **téléphone** : 06 37 25 15 75 **email** :

veronique.seychelles.doissin@gmail.com

Vous êtes de plus en plus nombreux sur le **Groupe Facebook**

« **Si tu es de Doissin** » merci à tous pour votre participation.

